



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 05 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN  
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 29 novembre 2022

Nombre de membres du Conseil municipal : 59      Nombre de présents participant au vote : 54  
Nombre de membres en exercice : 59      Nombre de procurations : 4

### **Membres présents :**

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Bruno DAVID
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Catherine HERVIEU
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Vincent TESTORI	Madame Stéphanie MODDE
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Marien LOVICH	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Elizabeth REVEL
Madame Delphine BLAYA	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Christophe AVENA	Madame Danielle JUBAN	
	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	

### **Membres absents :**

Madame Océane CHARRET- GODARD	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
	Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

---

## **OBJET : CULTURE**

### **Direction des Musées – Convention-cadre de partenariat avec le musée du Louvre**

La Ville de Dijon porte depuis plusieurs années un projet structurant destiné à amplifier le rayonnement de la métropole, qui s'est notamment concrétisé par la rénovation du musée des Beaux-Arts en 2019.

Accompagnée par le musée du Louvre, la réouverture des espaces rénovés du musée des Beaux-Arts a permis depuis lors d'impulser une dynamique pluriannuelle bénéficiant à l'ensemble des musées de Dijon gérés par la Direction des Musées et affirmer une démarche pluridisciplinaire et universaliste dans l'esprit du musée du Louvre.

Afin de favoriser cette démarche, la Ville de Dijon et le musée du Louvre ont formalisé cette collaboration sous la forme d'une convention-cadre de partenariat signée le 16 mai 2019, pour une durée de deux ans.

La Direction des Musées s'est rapprochée du musée du Louvre afin de renouveler cette collaboration et d'actualiser les termes de celle-ci autour de projets précis ou encore à l'étude

- participation du département des objets d'art du musée du Louvre lors de l'exposition « à la portée d'Asie » prévue en 2023 ;
- exposition sur la sculpture bourguignonne au XV<sup>e</sup> siècle programmée au musée des Beaux-Arts de Dijon en 2026, dont le commissariat serait assuré par la Directrice du département des Sculptures du musée du Louvre, en lien avec le programme de recherche GRANDDUCHÉ de l'Université de Bourgogne ;
- organisation d'expositions-dossiers ou dossiers d'actualité partagés autour des collections sur des thématiques communes aux deux musées ;
- dépôts croisés et prêts de longue durée ;
- organisations de conférences et/ou de colloques ;
- collaboration et échanges scientifiques entre le musée du Louvre et les musées de la Direction des musées de Dijon afin de valoriser leurs collections respectives, pour l'étude des publics et l'évaluation des opérations menées en collaboration.

Dans ce contexte, il vous est proposé une convention-cadre facilitant la mise en place de ce partenariat.

### **Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le projet de convention-cadre de partenariat à conclure entre la Ville de Dijon et le musée du Louvre, annexé au présent rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention définitive et les conventions spécifiques découlant de cette dernière ainsi que tout acte à intervenir pour l'application de cette convention ;

- **de solliciter**, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour la réalisation des projets.

SCRUTIN	POUR : 58	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 4 PROCURATION(S)	

La secrétaire,  
Madame MONTEIRO

Le Maire,  
Monsieur REBSAMEN